

Jean-Paul MUGNIER
DE L'INCESTUEUX A L'INCESTUEL
Une approche relationnelle
Editions Fabert, Paris, 2013

C'est toujours un plaisir instructif que lire un livre de Jean-Paul MUGNIER. Ses « *Stratégies de l'indifférence* », publiées chez ESF en 1998 et rééditée chez Fabert en 2008, restent pour moi une mine de réflexions sensibles et d'enrichissement clinique.

Dans cet ouvrage, je retrouve à la fois cette finesse clinique et une profonde compréhension des personnes, que ce soit celles qui souffrent ou celles qui font souffrir.

J'y trouve aussi quelques éléments qui obligent à nuancer les affirmations parfois péremptoires d'une vision systémique qui considère la co-construction des situations comme une co-responsabilité équilibrée. Jean-Paul MUGNIER nous rappelle, à juste titre que l'enfant victime d'abus n'est en rien l'initiateur de ce qu'il subit, qu'il y a une asymétrie fondamentale, irréductible, entre lui et l'adulte qui transgresse. Si l'idée de co-construction peut avoir du sens dans un monde de supposés adultes, cette suspension du jugement qui met à égalité victimes et bourreaux dans un processus aux rôles complémentaires, cette idée doit être fortement questionnée lorsque l'on se retrouve face à la situation enfant-adulte. Il serait sans doute tout aussi nécessaire de nuancer cette notion d'une égalité de responsabilité que véhicule le préfixe co- dans toutes ces situations sociales franchement inégales que la notion de contrat à l'anglo-saxonne voudrait nous faire prendre pour une juste et égale répartition des pouvoirs.

L'incestuel est souvent seulement compris comme un inceste-pas-encore-commis, un inceste en puissance en quelque sorte, une « ambiance » perverse¹. Jean-Paul MUGNIER nous ouvre une piste nettement plus intéressante que celle du soupçon : c'est l'éducation donnée par un parent qui a été victime d'inceste pour protéger son enfant. Ce peut être cette référence cachée à un abus subi qui « pervertit » les attitudes parentales. Ce sont les mécanismes de défense mis en place contre ce traumatisme qui construisent cette ambiance incestuelle. Exactement comme nos mécanismes de défense contre la souffrance éthique nous rendent inhumains.

Dans un lien d'attachement, la promesse implicite du parent c'est de prendre soin du plus faible. A ce don, l'enfant répond par un contre-don qui aide le parent à se sentir suffisamment compétent. La maltraitance survient d'ordinaire lorsque l'enfant doit donner avant d'avoir reçu. Et le parent trop en difficulté personnelle n'est plus en capacité de donner à l'enfant la protection dont lui-même a manqué.

Les nombreux exemples cliniques qui illustrent l'ouvrage nous proposent des formulations toujours claires, simples et respectueuses alors qu'il s'agit de situations complexes et ambigües. Questionner n'est pas facile. Ne pas suggérer, ne pas induire les réponses, tout en tenant bon à partir de la clinique dans la recherche d'une compréhension qui dépasse les apparences, relève davantage d'un art relationnel que d'une technique de l'interrogatoire. D'autant qu'il s'agit de respecter la singularité de chaque histoire, et non de plaquer les idées générales qui pourtant nous guideront dans ce labyrinthe ambivalent. La rigueur de la clinique n'interdit pas, bien au contraire, l'humanité et la compréhension.

Pour dépasser l'impensable, l'indicible, il faut au thérapeute, la capacité de « *penser l'histoire* » des ses patients pour en faire « *un récit racontable* » (p98), fut-ce par le biais métaphorique du conte. Fondamentalement, il s'agit de reconnaître la difficulté des parents à être ce que veut être tout parent, un « bon parent ». Mais pour cela, faut-il encore avoir été, enfant, suffisamment protégé et respecté, avoir, comme le disent les psy, bénéficié d'un attachement sécure.

¹ C'est Paul-Claude RACAMIER qui a introduit le terme d'incestuel en 1995, dans son ouvrage *L'inceste et l'incestuel*.